



ASSEMBLEE GENERALE Samedi 14 janvier 2017

Clubs présents ou représentés :

CESMA ; SPUC ; Pagure ; ASA ; ASCEA ; Coqs Rouges ; Libourne Plongée ; ASSA ; S.A. Mérignac Sub ; UCB1 ; USCRD ; SACSO ; CAM Plongée ; CESAL ; ASAP ; US Bouscat ; Snecma Plongée ; CHUS Plongée ; Stade Bordelais ASPTT Plongée ; Cazaux Potamotoques ; SC Presqu'île ; SAGC ; CP Arcachon ; CS Eysines ; Plongée Passion ; STAB Thalès ; Plongée Club Homard ; AB2C ; Tom Plouf ; CS Narval ; Manta Plongée ; Tek Tonique ; BPA ; Neptune Aquitaine Plongée ; S2O Plongée ; Alasca VO Aquatique ; l'Océana ; SARL Mercure.

Le quorum atteint, Dominique BAQUIE ouvre l'Assemblée Générale 2017 et présente ses vœux aux présents.

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 16 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

ACCUEIL

Dominique BAQUIE remercie les participants pour leur présence.

Elle accueille Madame LAFON, du cabinet comptable ECAF, qui présentera le bilan comptable du CODEP 33 pour la saison écoulée.

Elle excuse Bernard LABBE, Président du CIALPC, en déplacement à Surgères pour une autre manifestation.

Elle explique que cette AG étant électorale, donc dense, il n'y aura pas cette année d'intervenants extérieurs sur des thèmes proches de notre activité.

RAPPORT DU PRESIDENT

Dominique BAQUIE évoque les points marquants de l'année écoulée.

- MF 2 à Hendaye :

5 candidats girondins se sont présentés au MF2. 4 ont été reçus : BERNARD Frédéric, LAMBERT François, LAMBERT Nicolas, VANCAZZELLE Laurent.

Les MF 2 sont vitaux pour les clubs et le CODEP, étant des formateurs de cadres.

C'est pourquoi cette saison le CODEP avait mis en place une aide à la formation, en salle, piscine et fosse. Merci aux IR ayant œuvré dans ce sens.

- Soirées à thème :

Des soirées à thème sont organisées régulièrement plusieurs fois par saison.

Deux ont été consacrées à l'enseignement de la compétence biologie dans le cursus des formations. Ces soirées sont toujours enrichissantes et formatrices. Ce sont aussi des moments de partages entre les clubs.

La prochaine soirée aura lieu le 19 janvier au local du CODEP, sur le thème : « TIV, les nouveautés en application depuis le 1^{er} janvier ».

Les clubs ont la possibilité de proposer des thèmes au Bureau du CODEP.

- Réhabilitation piscine Galin :

Le 17 juin, Dominique BAQUIE a participé à une réunion pour la réhabilitation de la piscine Galin en présence du responsable du bureau d'étude, de Mme VINALES représentante de la mairie, de M. NOYAN responsable de la piscine et des représentants des organismes et associations utilisateurs des locaux. Chacun a exposé ses propositions.

Il faut savoir qu'il y a une contrainte importante car ils ne peuvent pas modifier la structure du bâtiment qui est classé monument du 20^{ème} siècle. Bâtiment qu'il faut toutefois mettre aux normes avec 1 ou 2 ascenseurs.

La réouverture est programmée pour 2019. Espérons que le délai sera tenu.

- CAP 33 :

6 clubs ont participé, proposant baptêmes de plongée ou initiation NEV. Cela correspond à la mobilisation de 151 moniteurs sur 2 mois.

Les subventions du Conseil Départemental pour cette animation diminuent d'année en année. Cela se répercute sur les rétrocessions du CODEP vers les clubs y participant. Cependant, il faut que l'implication des clubs perdure.

- Webmaster :

Thierry ROGÉ n'ayant pas le temps de s'en occuper et ayant démissionné par la suite par manque de temps, Patrick BOINEAU a assuré la refonte du site internet du CODEP.

Un très gros travail a été fait et a abouti à une mise en page plus actuelle avec une newsletter, un agenda, les annales de théorie N4 et bien d'autres fonctions.

Même si le plus gros du travail est fait il sera toujours possible d'affiner et de compléter les fonctions en place. Ce travail sera assuré par le nouveau webmaster, Jean-Marc BARTOLUCCI.

- Parc Naturel Marin :

Lors de la Réunion des Présidents de septembre, Monsieur CABOSSEL a fait le point sur la montée en puissance du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon.

Christine BERTRAND et Jean-Louis BECK sont missionnés par le CODEP sur ce dossier qui concerne l'un de nos principaux lieux d'activité.

En décembre nous avons participé avec Christine BERTRAND (chargée de mission pour le CODEP) à une réunion organisée par M. PAQUIGNON, des Aires Marines Protégées, au groupe de travail du patrimoine Natura 2000 pour la mer Hourtin-Carcans. Cette 1^{ère} réunion portait sur la hiérarchisation des enjeux écologiques et l'impact de la pêche.

- Locaux :

Quelques clubs ont demandé la mise à disposition des locaux pour leur AG ou des cours.

Nous avons aussi eu des demandes du CIALPC (réunions CTI, Collège des Instructeurs ou AG de Commissions).

A la demande de notre propriétaire et donc avec son accord, nous louons en journées la grande salle « hippocampe » à l'association AGIMC (Association des Grands Invalides Moteurs et Cérébraux) qui est notre voisin sur le site d'Artigues.

Pour cette année cela représente 12 semaines et 3 soirées.

Bien sûr la priorité est laissée aux activités du CODEP.

- Océan' Obs :

Merci aux clubs qui s'investissent dans le travail d'observation.

Depuis le début de l'opération, les sentinelles ont effectué 1500 plongées cumulées, ce qui est exceptionnel pour un programme scientifique en plongée sur un aussi petit territoire que la Nouvelle Aquitaine. Lorsque ce programme a été mis en place nous n'osions pas espérer une telle participation. Ce succès, c'est à vous que nous le devons.

Une conférence de présentation des résultats aura lieu au Teich le 11 février.

2 jours exceptionnels de recensement auront lieu mi-juin et fin octobre.

- Subventions 2016-2017 :

Un moment important du Comité est le dossier de demande de subvention CNDS. En 2016 nous avons vu la mise en place du dossier e-subvention. Nous avons bien sûr fait cette demande conformément aux directives et dans les délais imposés. Nous avons reçu la confirmation de réception de notre dossier. La mauvaise surprise est arrivée fin août par courrier qui nous indiquait que nous n'aurions pas d'aide du conseil général car notre dossier n'était pas prioritaire.

Nous avons bien sûr pris rendez-vous avec M. GENERINI Fabrice et M. MARTINEZ qui nous ont confirmé avoir reçu notre demande de subvention, mais qu'ils n'avaient pas les pièces jointes à notre dossier. Ils ont reconnu que cela était dû à un problème informatique de leur part mais qu'il n'était pas possible de changer cet état de fait.

Nous avons donc pris rendez-vous avec Mme PANTEBRE et nous sommes rendus à ce rendez-vous avec M. Bernard LABBE. A notre arrivée, nous avons été informés que Mme PANTEBRE ne pourrait pas nous recevoir (bien que ce soit elle qui ait fixé la date du rendez-vous). En remplacement elle nous proposait de voir Mrs GENERINI et MARTINEZ. Inutile de vous dire que cela n'a rien apporté.

Même si cette subvention est importante pour le Comité, le fait que nous ne l'aurons pas pour 2016 ne met pas en péril les finances du CODEP. Cependant, l'équipe en place a déjà réfléchi aux actions que nous pouvons faire pour palier ce problème, sans rien fixer de définitif afin de ne pas engager la nouvelle équipe sur des objectifs avec lesquels les nouveaux élus ne seraient pas en accord.

Pour 2017 lors de la demande du CNDS il faudra bien sûr être particulièrement attentif à la bonne réception du dossier et des pièces jointes en contactant Messieurs GENERINI et MARTINEZ.

Je rappelle aussi aux clubs qui font des demandes de subvention d'informer le CODEP et d'indiquer l'objet de leur demande car nous avons à défendre leur dossier auprès des organismes concernés. Il est toujours plus facile de soutenir un club dans cette démarche lorsque l'on sait de quoi il s'agit.

- Nouvelle Commission :

Nous vous proposerons tout à l'heure de prononcer la création de la Commission Départementale d'Archéologie.

- Conclusion :

Pour finir, je tiens à remercier tous les membres du Comité Directeur et les Présidents de Commission pour leur soutien tout au long de ces 4 années qui se sont déroulées dans une très bonne ambiance et complicité.

Même si au départ les conditions n'étaient pas idéales, ce fût pour moi une expérience enrichissante dont je garderai un bon souvenir.

Je resterai bien sûr à la disposition de la nouvelle équipe pour leur donner les précisions nécessaires à la gestion des dossiers en cours.

Le Rapport moral de la Présidente est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER

Madame LAFON, du Cabinet ECAF, présente nos résultats arrêtés au 30 septembre 2016, en commentant les tableaux de chiffres projetés par vidéoprojecteur.

- Les ressources sont quasiment stable.

Les subventions n'ont pas subi de variation.

Les adhésions sont en très légère augmentation.

Les prestations (produits des formations) sont en diminution sensible : 28.853 € au lieu de 32.195 € saison précédente (- 3.342 €). Ce recul est dû à une baisse du nombre d'élèves suivant les formations de la Commission Technique.

- Les charges sont stables.

Pas de variation des charges locatives.

Le résultat exceptionnel concerne une charge fournisseur budgétée en 2011 et non réclamée.

Au final, le résultat de l'exercice ressort en positif de 1.390 €.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL

Frédéric BERNARD, Trésorier Général, présente le budget prévisionnel en le commentant sur un tableau synthétique.

Ce budget a été préparé en vue de l'année à venir (2016 - 2017) et présenté en l'état notamment dans la constitution des dossiers de subvention (CD33 et CNDS).

Fin août, nous avons eu la triste surprise que, suite à un problème informatique, notre dossier de subvention CNDS (e-subvention) n'a pas pu être lu et analysé.

Après maintes réunions et négociations et dans la conjoncture actuelle, le CNDS ne peut faire aucune exception et en conséquence la subvention ne nous sera pas attribuée.

De ce fait, les produits « subvention d'exploitation » ne seront pas à la hauteur du prévisionnel présenté ce jour.

Afin de palier cette mauvaise nouvelle, nous avons cherché à combler ce manque. Il en ressort quelques réflexions que le prochain Comité Directeur pourrait faire perdurer selon ses nouvelles orientations :

- augmentation de revenus annexes (location de salle en journée à l'AGIMC, 12 semaines et 3 soirées)
- révision du loyer à la baisse (suite à l'application de l'indice de location du bâtiment)
- et aussi utiliser les réserves financières, prévue pour gérer les coups durs.

Les derniers gros investissements (vidéoprojecteurs) avaient été engagés avant la connaissance de non-subvention et avaient été provisionnés depuis notre emménagement à Artigues. Son impact sera de ce fait nul pour l'année à venir.

Par ailleurs, nous misons de nouveau sur le dynamisme des commissions pour augmenter nos produits d'exploitation et tenir le budget de 53.850 €.

Cependant je peux vous rassurer, la situation n'est pas critique.

J'aurai aimé terminer cette olympiade en laissant une situation nettement plus agréable à la prochaine équipe. Aussi dans un souci de continuité, je serai à disposition pour accompagner le futur trésorier.

Je tenais à tous vous remercier d'avoir supporté les diverses relances du « grippe-sous ».

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

COMMISSION ARCHEOLOGIE

Léa GARCIA présente le projet de création de la Commission Archéologie.

La première saison sera essentiellement consacrée à mettre en place les conditions du succès :

- formation de cadres au sein de la nouvelle équipe
- recherche de formateurs
- recensement des sites archéologiques
- délivrance des autorisations de plonger sur sites
- détermination des budgets et matériels à prévoir.

Contact a été pris avec des archéologues extérieurs pour obtenir des conseils et des appuis.
A terme, des cours d'initiation et de perfectionnement à l'archéologie subaquatique seront dispensés au sein du CODEP.

La création de la Commission Archéologie est adoptée à l'unanimité

Bureau de la Commission Archéologie :

Présidente	Léa GARCIA
Vice-président	Jean-Claude PHILIPPE
Suppléant	Daniel MASSE

Le Bureau de la Commission Archéologie est adopté à l'unanimité

COMMISSION APNEE

Le Président de la Commission Apnée, Jean-Philippe SANGRIGOLI a démissionné au cours de l'été.

Il a fait parvenir un rapport d'activité, lu par Dominique BAQUIE :

« La formation apnée adressée aux N4 (préparation à l'apnée, techniques d'immersion, compensation) a compris 3 séances de 2 h 45 piscine Judaique (créneau du CODEP) avec 13 participants. La sortie en milieu naturel a été annulée (bateau en panne).

Bilan :

La période durant laquelle j'ai représenté l'apnée au sein du CODEP fut courte mais riche et dense.

Dense dans les activités : Formation Optionnelle, RIFA A et N4. Riche dans les rencontres et les échanges.

Pour des raisons personnelles j'ai pris la décision de ne pas renouveler l'aventure. Durant ces quelques mois j'ai eu plaisir à être parmi vous,

Merci aux membres du Bureau du CODEP pour leur soutien, merci aux Présidents de clubs pour l'accueil dans vos structures, et enfin merci à toutes et tous, plongeurs, nageurs, apnéistes.

Au plaisir de vous croiser.... »

Dominique BAQUIE adresse ses remerciements à Jean-Philippe SANGRIGOLI pour avoir accepté au pied levé de prendre la suite d'Edouard AGRA.

Un nouveau Bureau va avoir pour but de relancer la Commission, l'un des objectifs prioritaires étant de former des cadres pouvant intervenir au niveau du CODEP et au niveau des clubs.

Bureau de la Commission Apnée :

Président	Jean-Marc COSTEMALLE
Vice-président	Jean-Claude PHILIPPE

Le Bureau de la Commission Apnée est adopté à l'unanimité

COMMISSION AUDIOVISUELLE

Le Président de la Commission Audiovisuelle, Christophe LAMOULIE, présente son rapport.

Saison 2015 – 2016 :

- Formation de 6 N1 photo.
- Formation Lightroom.
- Sorties Bassin d'Arcachon.
- Adhésion Passion : une nouveauté qui rencontre le succès.
- Compétitions : * Trophée AGRIA * Trophée Macro de Thau * Déclics de Saint Cyr sur Mer.

Saison 2016 – 2017 :

Formation P1.

Formation perfectionnement Lightroom.

Adhésion Passion : 16 adhérents.

Sorties Bassin.

Page Face book consultable. Contact : audiovisuelle@plongee-gironde.org

Bureau de la Commission Audiovisuel :

Président	Christophe LAMOULIE
Vice-président	Fabien DOUARIN
Suppléant	Stéphanie FLOIRAT

Le Bureau de la Commission Audiovisuel est adopté à l'unanimité

RAPPORT DE LA COMMISSION BIOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

La Présidente de la Commission Biologie, Anne FAYOUX, présente son rapport.

Saison 2015 – 2016 :

- Formations :
 - * Bio 1 : 16 brevets délivrés 16 h de théorie et 4 plongées.
 - * Bio 2 : 10 brevets délivrés 25 h de théorie et 4 plongées.
 - * FB1 : 6 brevets délivrés
- 3 visites d'estran
- Ecole multisports sous-marins
- Compétence « connaissance de l'environnement »
- Soirée information réservée aux encadrants techniques des clubs.
- 8 animations bio dans les clubs
- Expositions :
 - * Hippocampes
- Actions développement durable (avec Julie TINETTI)
- Actions science participative.

Saison 2016 – 2017 :

- Formations :
 - * Bio 1 : 21 participants, 16 diplômés
 - * Bio 2 : 12 soirées programmées à partir de début mars.
 - Stages découvertes :
- 4 visites d'estran : Cap-Ferret ; l'Herbe ; Cordouan ; la Hume.
- Océan'Obs :
Poursuite de la coopération.
Observatoire participatif de la biodiversité marine (réseau « sentinelles de la mer »).
En 2015 : plus de 500 h d'observations cumulées.
Intervention dans les clubs pour former les plongeurs sentinelles.
4 mars 2017 : journée de formation « sentinelles de la mer » dans les locaux du CODEP 33.
En juin 2016 : journée exceptionnelle de recensement.
- La Commission Bio reste à disposition pour assurer des interventions ponctuelles dans les clubs de Gironde.

Bureau de la Commission :

Présidente	Anne FAYOUX
Vice-président	Monique LAFFARGUE
Vice-président	Jean-Louis ORTIZ de ZARATE
Secrétaire	Fabien VIEILLE

Le Bureau de la Commission Biologie et Environnement est adopté à l'unanimité

COMMISSION NAGE AVEC PALMES

Le Président de la Commission Nage Avec Palmes, Patrick MAZE présente son rapport.

Saison 2014 - 2015 :

Le bilan est encourageant en piscine. Les compétitions sont pérennisées.
La plupart des compétitions en milieu naturel ont pu être reconduites en 2015-2016.
Temps fort : le Challenge des deux Rives a accueilli 63 nageurs issus de 11 clubs.

Saison 2016-2017 :

- Formation :
Le 23 mars 2017, formation aux outils informatiques de la Fédération (WinNap et E-Map).
Formation initiateurs, étalée sur 2 mois (en soirée) à l'automne.
- Calendrier 2015-2016 :
Les rencontres habituelles en piscine et en milieu naturel sont reconduites.
25 et 26 mars : Championnat de France des Maîtres organisé par le CIALPC à Mérignac.
Championnat départemental, en projet.

Bureau de la Commission :

Président	Patrick MAZE
Vice-président	Denis BARROUIL

Le Bureau de la Commission Nage Avec Palmes est adopté à l'unanimité

COMMISSION HOCKEY SUBAQUATIQUE

Le Président de la Commission Hockey Subaquatique, Laurent GUILLOU présente son rapport.

Saison 2015 - 2016 :

Le club d'Eysines a été dissout.

Seuls restent le club de Pessac et celui de Talence, pour environ 120 licenciés, sachant que seul le club de Pessac participe aux compétitions avec au moins une équipe dans chaque catégorie.

- Formations :

- * 7 diplômes de RIFAHS
- * 7 brevets d'initiateur
- * 2 MEF1
- * 2 arbitres nationaux 1

- Animations :

- * Salon « Vivons Sport »
- * Ticket sport
- * Nuit de l'Eau
- * Cap 33
- * EMSSM

- Bilan sportif :

Dans 7 catégories, Pessac se trouve dans les 10 premiers clubs français.

Saison 2014 - 2015 :

- Formations programmées: RIFAHS (5 inscrits) ; initiateurs (5 inscrits).

- Animations et promotion : les actions de la saison précédente sont reconduites.

- 3 joueurs girondins sont de possibles sélectionnés en équipe de France pour le Championnat du Monde qui se déroulera à Hobart (Tasmanie).

- Au plan sportif, le but est de conserver les bons classements et de progresser dans les autres.

La Commission Hockey Subaquatique est disponible pour organiser des démonstrations et une initiation dans les clubs en faisant la demande.

Bureau de la Commission :

Président	Laurent GUILLOU
Vice-président	Christophe LANGEAIS

Le Bureau de la Commission Hockey Subaquatique est adopté à l'unanimité

Dominique BAQUIE appelle Patrick PLAQUIN pour lui remettre une coupe commémorative. Elle veut mettre à l'honneur Patrick PLAQUIN qui a fait démarrer le hockey subaquatique en Gironde voici plus de 30 ans, et a beaucoup œuvré pour l'amener au plus haut niveau. Elle le remercie d'avoir porté sur ses épaules le hockey subaquatique girondin.

RAPPORT DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Le Président de la Commission Technique, Michel DEMANGE, présente son rapport.

Saison 2015-2016 :

N4 formation théorie : 23 stagiaires (18 présents à l'examen), 1 week-end Hendaye

N4 examen: 22 candidats, 21 reçus (95 %)

Initiateur : 2 stages initiaux (12 et 21 stagiaires + 6 TSI)

Initiateur : 2 sessions d'examen = 21 candidats, 17 reçus (81 %) + 15 candidats, 11 reçus (73 %) Total 36 candidats, 28 reçus (78 %)

MF1 : 7 stagiaires

TIV : 11 + 9 = 20 TIV 2 + 0 = 2 recyclages

Secourisme RIFAP+PSC1 10 + 6 = 16 stagiaires

Saison 2016 - 2017 :

- **N4** formation théorie : (10/2016 – 03/2017) 27 inscrits, un week-end Hendaye en mai 2017.

- **N4** examen théorie : 26 mars 2017 (même date pour tout le CIALPC)

- **Initiateur** : 2 stages initiaux (14 + 21 stagiaires + 5 TSI).

- **Journée intermédiaire initiateurs** : 19 mars 2017. C'est une nouvelle prestation pour améliorer la formation.

- **Initiateur** examens : 2 sessions en juin 2017

- **MF1** : novembre 2016 à avril 2017 (17 inscrits)

- **TIV** nov. 2016 :13 TIV + 5 recyclage. Session en mars 2017 (7 clubs intéressés lors du sondage effectué ici).

Référents TIV pour la Gironde : Roland DEBRAY et Jean-Marc BERTOLUCCI.

- **Secourisme** RIFAP + PSC1 : nov. 2016 (10 stagiaires) ; février 2017 ; (3^{ème} session si nécessaire).

- **Secourisme** recyclage : 1 soirée date à préciser.

- **Secourisme** ANTEOR: prévu, dates à préciser.

Parc Descartes – avenue Descartes - 33370 ARTIGUES

 : 05 56 96 67 52

plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

Informations générales :

- **Examens** (cf. détails dans MFT):

* N4 : deux nages (800 m PMT **ET** 500 capelé) et descente dans le bleu, stabilisation, vidage de masque

* N4 et MF2 : RSE - de 25m (N4) ou 35m (MF2) à 10 m, départ stabilisé, temps minimum de 40 s (1 mn), gestion de la remontée gilet et/ou palmes (pas d'incidence dans l'évaluation).

- **Enseignement de la désaturation** (cf. MFT)

* Tables (simplifiées) : outil de formation (utilisation et modèle).

* Ordinateurs : utilisation, limites, réglages, planification, comparaison, comportement, procédures de secours.

Une mise à niveau des moniteurs sur ce nouvel enseignement est envisagée par le CODEP.

- **Nouveaux MF2** : 4 MF2 girondins reçus en 2016 : F. BERNARD, F. LAMBERT, N. LAMBERT, L. VANCAYZEELE.

- **TIV** : nouvelles dispositions.

* But : uniformiser, sécuriser et simplifier la saisie et la gestion des données TIV, respectant les dispositions de l'arrêté du 15/03/2000. Sur le fond, pour la FFESSM, pas d'impact.

* Administrativement, mise en place au 1^{er} janvier 2017 d'un dispositif informatique permettant une simplification des travaux et de l'archivage liés à l'activité TIV (suppression de la quasi totalité des documents « papier ») et assure la parfaite traçabilité des contrôles, telle qu'exigée par l'administration. Voir site : <https://tiv.ffessm.fr>

* Recyclage des TIV tous les 5 ans (TIV actif) ou tous les 2 ans (TIV inactif). Contenu de recyclage à définir.

* Disparition des macarons remplacés par des attestations téléchargées avec QR code, le « gonfleur » ayant accès au dossier des bouteilles.

* Saisie des compte rendus de visite en ligne : <https://tiv.ffessm.fr>

* Formation : pour aider à la prise en main de ce nouveau dispositif le CODEP propose une soirée d'initiation pratique et de manipulation du logiciel le jeudi 19 janvier 2017 à 20h00 (Salle du CODEP 33 à Artigues).

Munissez-vous de votre PC portable et ses accessoires, vos identifiants et mots de passe fédéraux (perso et club), une liste de quelques bouteilles totalement identifiées de votre club (fabricant, n° de série, capacité, date 1^{ère} épreuve, dernier T.I.V, etc.), la liste et les n° de licence des TIV opérant dans votre club. Maximum : 2 participants par club.

Bureau de la Commission :

Président	Frédéric BERNARD
Vice-président	Sébastien FONT
Vice-président	Laurent VANCAYZELLE
Suppléant	Olivier LAURIN

Le Bureau de la Commission Technique est adopté à l'unanimité

ELECTION DU NOUVEAU COMITE DIRECTEUR

Dominique BAQUIE explique le déroulement du vote, qui se déroulera à bulletin secret.

Les membres du Bureau de Surveillance Electorale appelleront les Présidents et délégués de clubs pour déposer leurs bulletins dans l'urne.

Vous avez reçu la liste des candidats comportant 18 noms pour 20 places disponibles.

Vous avez la possibilité de rayer de cette liste un ou plusieurs noms.

Les membres du Bureau de Surveillance Electorale effectueront le dépouillement et reviendront vous communiquer les résultats.

Le nouveau Comité Directeur élu se réunira immédiatement pour élire un Président.

Il est très important que vous restiez, car vous aurez à effectuer un nouveau vote pour entériner le choix du Président qui vous sera proposé par le Comité Directeur.

Si vous refusez le Président proposé, le Comité Directeur devra se réunir de nouveau et proposer un autre nom à votre scrutin.

Les opérations de vote se déroulent comme prévu et le dépouillement s'opère dans une salle séparée.

REMISE DE MEDAILLES

Durant les opérations de dépouillement, Dominique BAQUIE remet les médailles demandées par le CODEP.

- Médaille régionale de bronze :

Patrick BOINEAU

- Médaille régionale d'argent

Josiane DUDIGNAC

Anne FAYOUX

Christine LACROIX

Patrick MAZE

Pierre RADAJEWSKI

RESULTAT DU VOTE

Les résultats sont annoncés par le Bureau de Surveillance Electorale.

112 votants, 111 voix exprimées, 1 nul.

Sont élus au Comité Directeur : BARTOLUCCI Jean-Marc, BERNARD Frédéric, BERTRAND Christine, BECK Jean-Louis, BOINEAU Patrick, CHELET Laurent, DEMANGE Michel, DOUARIN Fabien, FAYOUX Anne, GARCIA Léa, GUILLOU Laurent, HENRY Hervé, JACQUET Eric, LAMOULIE Christophe, MAZE Patrick, MENARD Daniel, NOMARY Frédéric, YACHINE Medhi.

Alors que le Comité Directeur se retire pour délibérer, Dominique BAQUIE prononce la suspension de l'Assemblée Générale.

ELECTION DU PRESIDENT

Le Comité Directeur étant revenu dans la salle, la reprise de l'Assemblée Générale est proclamée.

Anne FAYOUX est proposée au poste de Président du CODEP 33.

Il s'ensuit un vote par bulletin secret (110 votants, 3 nuls, 107 voix exprimées, 97 oui, 10 non).

Anne FAYOUX est élue à la présidence du Codep 33

Les postes au sein du Comité Directeur et du Bureau du CODEP seront attribués lors d'une prochaine réunion, mais d'ores et déjà les postes suivants ont été pourvus :

Présidente	Anne FAYOUX
Président Adjoint	Michel DEMANGE
Trésorier Général	Eric JACQUET
Trésorier Adjoint	Frédéric BERNARD
Secrétaire Général	Frédéric NOMARY
Secrétaire Adjoint	Daniel MENARD

Anne FAYOUX remercie les participants à l'Assemblée Générale pour la confiance qu'ils lui ont accordée.

Elle s'engage à faire tout son possible pour en être digne.

Le rôle du CODEP est de défendre à tous les niveaux les intérêts des clubs de Gironde.

Elle mènera sa tâche en s'acquittant de ses multiples devoirs, avec la conscience des responsabilités qui viennent de lui être transmises.

Anne FAYOUX déclare levée l'Assemblée Générale 2017.

Daniel MENARD
Secrétaire de Séance

Anne FAYOUX
Présidente